

calidéal

**CHAUDIERE
A GRANULES DE BOIS**

CEDRA BIOPACK EX



**MANUEL DE MODE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN ET NOTES
GENERALES SUR L'INSTALLATION DE LA CHAUDIERE A
GRANULES DE BOIS**

Ce manuel à été rédigé par le fabricant et fait partie intégrante du produit et doit être remis au client.

SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| 1. GENERALITES | Page 4 |
| 1.1 Remerciements | Page 5 |
| 1.2 L'importance de la qualité du pellet | Page 5 |
| 2. DONNEES TECHNIQUES | Page 6 |
| 2.1 Description | Page 7 |
| 2.2 Lieu d'installation | Page 7 |
| 2.3 Distances minimales de sécurité | Page 7 |
| 3. INSTALLATION | Page 8 |
| 3.1 Raccordements | Page 8 |
| 3.1.1 Réseau hydraulique | Page 9 |
| 3.1.1.a Schéma hydraulique circuit direct | Page 9 |
| 3.1.1.b Schéma hydraulique avec ballon tampon et circuit mélangé | Page 10 |
| 3.1.1.c Schéma hydraulique avec circuit direct et production ECS | Page 10 |
| 3.1.2 Branchements électriques | Page 11 |
| 3.2 Conseils pour l'évacuation des fumées | Page 11 |
| 3.3 Conduit de cheminée et conduit de raccordement | Page 11 |
| 3.3.1 Conduit de raccordement | Page 11 |
| 3.3.2 Conduit de cheminées | Page 11 |
| 3.3.2.a Cas d'un conduit existant | Page 12 |
| 3.3.2 b Cas d'un conduit neuf | Page 12 |
| 3.4 Vérifications et conseils avant l'allumage | Page 13 |
| 4. PANNEAU DE COMMANDE | Page 14 |
| 4.1 Touches | Page 15 |
| 4.2 Témoins | Page 15 |
| 4.3 Affichage alarmes | Page 15 |
| 4.4 Affichage | Page 16 |
| 5. MENU | Page 17 |
| 5.1 Gestion combustion | Page 17 |
| 5.2 Gestion chauffage | Page 18 |
| 5.3 Chrono | Page 18 |
| 5.3.1 Choix du mode de programmation | Page 18 |
| 5.3.2 Programmation du chrono thermostat | Page 19 |
| 5.4 Chargement manuel | Page 20 |
| 5.5 Date et heure | Page 21 |
| 5.6 Langue | Page 21 |
| 5.7 Menu clavier | Page 21 |
| 5.7.1 Réglage du contraste | Page 22 |
| 5.7.2 Réglage de la luminosité | Page 22 |
| 5.8 Menu système | Page 22 |
| 6. CARTE ELECTRONIQUE | Page 23 |
| 7. PREMIER ALLUMAGE | Page 24 |
| 7.1 Paramétrage de la chaudière | Page 25 |
| 7.1.1 Choix du type d'installation hydraulique | Page 25 |
| 7.1.1.a Paramètre P26 = 3 | Page 26 |
| 7.1.1.b Paramètre P26 = 4 | Page 26 |
| 7.1.1.c Paramètre P26 = 5 | Page 26 |
| 7.1.2 Gestion avec thermostat d'ambiance | Page 27 |
| 7.1.3 Raccordement d'une trémie supplémentaire | Page 27 |
| 8. ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE | Page 28 |
| 8.1 Nettoyage des surfaces externes | Page 28 |
| 8.2 Nettoyage régulier | Page 28 |
| 8.3 Nettoyage périodique | Page 30 |
| 8.4 Nettoyage général de fin de saison | Page 31 |
| 8.5 Conduit de fumées | Page 31 |
| 9. PETIT GUIDE DE DEPANNAGE | Page 31 |
| 10. CONDITIONS DE GARANTIES | Page 33 |

1 GENERALITES

Merci d'avoir choisi un produit CALIDEAL.

Ce manuel a été rédigé pour fournir à l'installateur et au client final des informations et des instructions afin de simplifier les phases de montage et d'utilisation de nos produits.

L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié ou par un centre SAV agréé en suivant les instructions du fabricant. L'installation devra être conforme aux normes et réglementations en vigueur. Une mauvaise installation peut provoquer des dégâts à des personnes, à des animaux ou à des biens, pour lesquels le fabricant décline d'ores et déjà toute responsabilité.

Vérifier l'état de la chaudière. Ne pas l'installer en cas de doute et contacter le vendeur. Les éléments de l'emballage ne doivent pas être dispersés dans l'environnement, ni laissés à la portée des enfants, mais traités conformément à la législation locale en vigueur en matière de traitement des déchets.

Avant toute intervention, de quelque nature que ce soit, sur l'installation, débrancher l'appareil de l'alimentation électrique en désactivant l'interrupteur de l'installation ou le sectionneur prévu à cet effet.

En cas de dysfonctionnement de l'appareil, le désactiver et ne pas tenter de réparer. Contacter exclusivement du personnel qualifié. L'éventuelle réparation doit être uniquement effectuée par un centre SAV agréé en utilisant des pièces détachées d'origine.

“Il est interdit d'utiliser des combustibles différents de ceux préconisés.”

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts provoqués par une erreur d'installation, d'emploi ou par la non-observation des instructions reportées dans ce manuel.

La non-observation des instructions ci-dessus peut endommager l'installation ou l'un de ses composants et faire courir un risque à la sécurité du client final, pour lequel le fabricant décline d'ores et déjà toute responsabilité.

Dans le cas d'utilisation d'un matériau combustible différent de celui décrit, ci-dessous, la société Calidéal ne garantit en aucun cas le fonctionnement correct de la chaudière et ne pourra pas prendre en considération la garantie du produit.

1.1 Remerciements

CALIDEAL vous remercie pour l'achat de cette chaudière.

Il est fortement recommandé de faire installer la chaudière par un professionnel spécialisé.

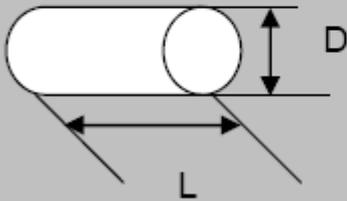
La bonne installation de la chaudière en suivant les instructions de ce manuel est impérative afin de prévenir tout dysfonctionnement ou risque de danger.

1.2 L'importance de la qualité des granulés de bois (pellets)

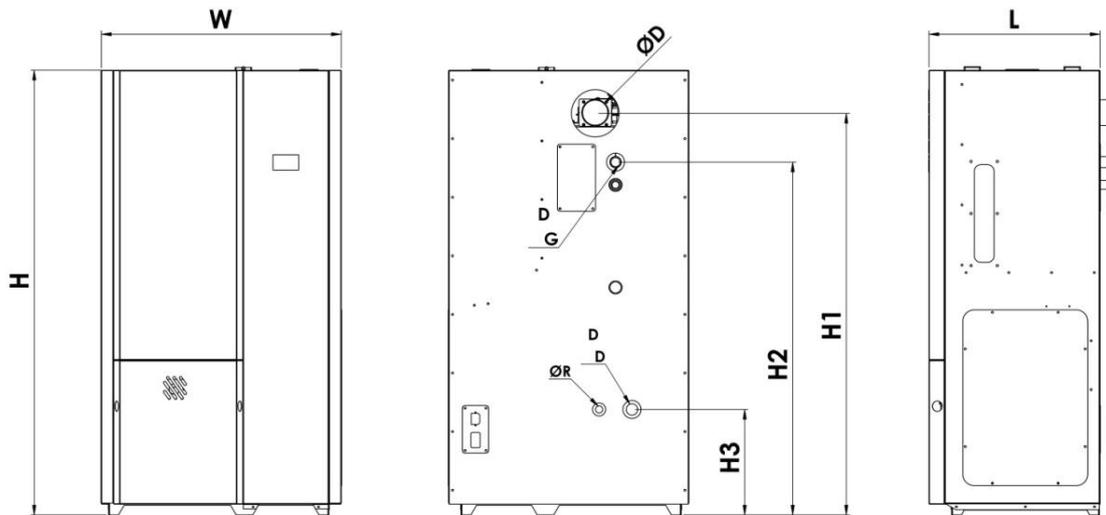
C'est quoi les pellets ? C'est un combustible écologique à grand rendement thermique, obtenu à partir de sciure et de copeaux de bois. Les pellets brûlent comme du bois. Ils sont pressés en petits granulés cylindriques de 6 mm de diamètre et d'une longueur comprise entre 20 et 30mm. Grâce aux propriétés de la lignine, un composé naturel du bois, aucun liant ou colle n'est nécessaire. Pour garantir une combustion sans problèmes, les pellets doivent impérativement être stockés à l'abri de l'humidité. Etant très pauvres en humidité (moins de 10%), les pellets brûlent très bien et ne laissent que très peu de cendres et ne produisent que très peu de gaz, sauf les quelques secondes à l'allumage. Il est conseillé d'utiliser des pellets de bonne qualité et compacts. Le bon fonctionnement de votre chaudière dépend du type et de la qualité de bois pressé qui influence aussi le pouvoir calorifique des pellets. Stocker les pellets à au moins un mètre de distance de la chaudière.

N.B. : CALIDEAL décline toute responsabilité en cas d'utilisation de granulés de bois inadéquats et de dysfonctionnement de la chaudière.

La chaudière CEDRA BIOPACK a été conçue pour brûler exclusivement des granulés de bois, répondant à la norme en vigueur NF 444 du 12/03/2012 :

| Caractéristiques | Bois Qualité Haute Performance |
|--|--|
| Origine matière première | ligneuse |
| Dimensions (mm)  | $D = 6 \text{ mm} \pm 1 \text{ mm}$ $L \text{ de } 3,15\text{mm à } 5 \times D^2$ |
| Taux d'humidité sur brut (%) | $\leq 10\%$ |
| Pouvoir Calorifique Inférieur sur brut, PCI en kWh/kg | $\geq 4,6$ |
| Masse volumique apparente (kg/m ³) | ≥ 650 |
| Durabilité mécanique (% en masse des granulés après essai) | $\geq 97,5\%$ |
| Quantité de fines (% en masse, < 3.15 mm) Après production à la sortie de l'usine | $\leq 1\%$ |
| Taux de cendres (% en masse sur produit sec) | $\leq 0,7 \%$ |
| Chlore, Cl (% en masse sur produit sec) | $\leq 0,03 \%$ |
| Azote, N (% en masse sur produit sec) | $\leq 0,3 \%$ |
| Soufre, S (% en masse sur produit sec) | $\leq 0,05 \%$ |

2 DONNEES TECHNIQUES



| Chaudière CEDRA BIOPACK EX | | 18 | 24 | 32 | 40 |
|---|----|-------------|----------|-----------|-----------|
| Puissance (Mini / Maxi) (kW) | | 5.7 / 20 | 7.8 / 26 | 10.2 / 34 | 13.5 / 45 |
| Dimensions | H | 1365 | 1490 | 1620 | 1670 |
| | W | 730 | | 850 | 900 |
| | L | 520 | | 570 | 620 |
| | H1 | 1235 | 1360 | 1490 | 1540 |
| | H2 | 1085 | 1210 | 1340 | 1390 |
| | H3 | 325 | | 360 | |
| Alimentation électrique | | 230V / 50Hz | | | |
| Consommation électrique (extracteur + moteur vis sans fin + moteurs nettoyage) / (+ bougie) | | 130W / 300W | | | |
| Pression. maxi. d'exercice (bar) | | 3 | | | |
| Sortie fumée (Ø mm) | | 128 | | | |
| Tirage de la cheminée (Pa) (réduit / nominal) | | 10 / 12 | | 12 / 15 | |
| Contenance réservoir pellets (kg) | | 45 | 55 | 85 | 95 |
| Raccords départ et retour | | 1" M | | | |
| Raccord vidange | | 1/2" M | | | |
| Contenance en eau (l) | | 40 | 45 | 70 | 76 |
| Température des fumées (nom. / réduit) (°C) | | 119 / 73 | 125 / 80 | 124 / 90 | 113 / 79 |
| Débit massique des fumées (g/s) (nominal / réduit) | | 16 / 7 | 21 / 9 | 25 / 10 | 30 / 12 |
| Poids (kg) | | 167 | 187 | 227 | 252 |

Les chaudières CEDRA BIOPACK sont conformes à la norme européenne EN 303-5 (classe 5).

2.1 Description

Les chaudières CALIDEAL sont constituées des éléments suivants :

- Corps chaudière (cloisons en contact avec le feu) en acier décapé d'une épaisseur de 5mm.
- Corps chaudière (cloisons sans contact avec le feu) en acier décapé d'une épaisseur de 3mm.
- Les panneaux extérieurs en acier sont revêtus de peinture époxy-polyester.
- Creuset en acier inoxydable.

Equipements de série de la chaudière CALIDEAL :

Pour les modèles CEDRA BIOPACK EX :

- Brosse de nettoyage
- Mode d'emploi
- Cordon d'alimentation
- 2 fiches de raccordements pompes chauffage et sanitaire

2.2 Lieu d'installation

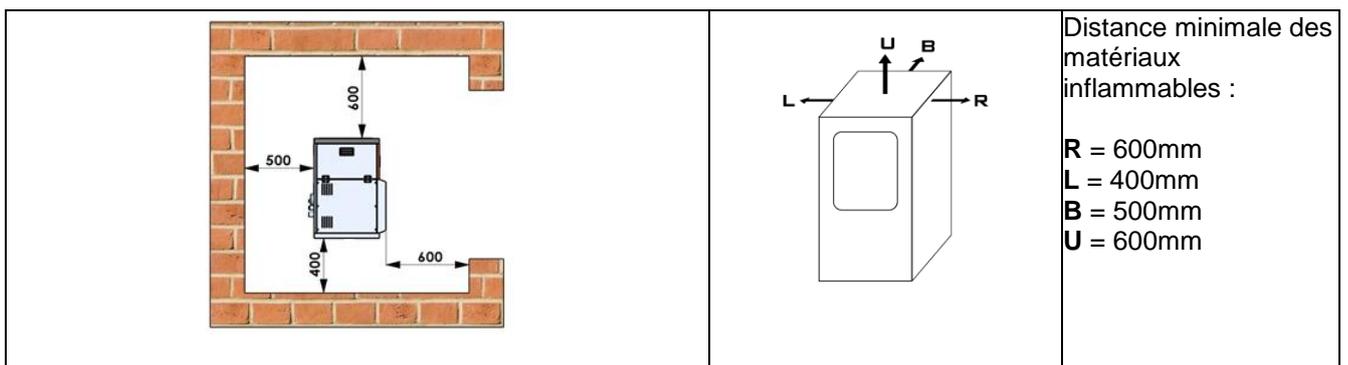
Le lieu d'installation de la chaudière est fondamental pour un chauffage adéquat de l'habitation. Prendre en compte les préconisations suivantes:

- L'accès à la chaudière est interdit aux personnes (enfants compris) ayant les capacités motrices, sensorielles et mentales réduites, ainsi qu'aux personnes inexpérimentées.
- NE PAS laisser des enfants seuls près de la chaudière allumée, car tous les éléments chauds peuvent provoquer de graves brûlures.
- IL EST INTERDIT de toucher la vitre et la porte à mains nues lorsque la chaudière est allumée, et prendre toutes les précautions avant de les toucher.
- NE PAS INSTALLER la chaudière dans une pièce d'habitation. La chaudière doit être installée dans un local technique ventilé.
- Pour faciliter l'entretien, ne pas installer la chaudière dans un endroit exigü, ni l'adosser à un mur de façon à ne pas compromettre la circulation de l'air et son accessibilité.
- NE PAS INTERVENIR sur la chaudière, sinon pour effectuer les opérations prévues ou préconisées dans ce manuel pour résoudre de petits problèmes ; quoi qu'il en soit, toujours enlever la fiche de la prise de courant et n'opérer que lorsque la chaudière est éteinte et froide.
- Il est absolument interdit d'enlever la grille de protection du réservoir des pellets.
- Avant toute intervention sur l'installation, s'assurer que la chaudière est éteinte et froide.
- Vérifier toujours si la porte de la chambre de combustion est fermée hermétiquement pendant l'allumage et le fonctionnement de la chaudière.
- L'allumage automatique des pellets est la phase la plus délicate. Pour qu'elle se déroule sans problèmes, la chaudière et le creuset de combustion doivent toujours être propres.
- Le local de chaufferie doit être bien ventilé avec des orifices d'aération dont la superficie totale doit être au moins égale à 0,5 m².
- **Calidéal décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement ou de dégâts provoqués par la non-observation des instructions reportées dans ce manuel.**

2.3 Distances minimales de sécurité (en mm)

Avant de procéder au montage, choisir le lieu d'installation adéquat de la chaudière.

Respecter des distances minimales de sécurité des matériaux sensibles à la chaleur ou inflammables, des murs porteurs et des autres cloisons, ainsi que des éléments en bois, meubles, etc.



Se reporter aux indications du fabricant des conduits de raccordements et du conduit de cheminée afin de respecter les distances de sécurité de ces éléments.

Emplacement du combustible:

- Il est interdit de déposer le combustible derrière la chaudière ou à côté de la chaudière
- Il est interdit de déposer le combustible entre deux chaudières dans la chaufferie
- Le fabricant recommande de respecter une distance entre la chaudière et le combustible d'au moins 1000 mm ou de déposer le combustible dans une autre pièce que celle où la chaudière est installée.

3 INSTALLATION

La chaudière sert à chauffer l'eau du circuit de chauffage à une température inférieure à celle de l'ébullition. La chaudière doit être raccordée à une installation de chauffage dimensionnée à ses performances et à sa puissance (voir les données techniques).

Avant de raccorder la chaudière, il faut :

- Nettoyer soigneusement toutes les tuyauteries pour éliminer tous les résidus de filetages, soudures ou saleté qui pourraient nuire au bon fonctionnement de la chaudière,
- Désembouer l'installation et la rincer.
- Vérifier la prédisposition de la chaudière pour fonctionner avec le type de pellets disponible (pellets de qualité et d'origine certifiée ayant un diamètre maximum de 6 mm et une longueur comprise entre 20 et 30 mm),
- Vérifier si le conduit de fumée ne présente pas d'étranglement et s'il ne sert pas d'évacuation à d'autres appareils,
- En cas de raccordement sur des conduits de fumée préexistants, vérifier s'ils ont été parfaitement ramonés et ne présentent pas de dépôts de suie qui pourraient gêner le passage de la fumée et créer des situations de danger,
- Vérifier que le conduit de fumée soit conforme aux normes et DTU en vigueur.
- Une eau particulièrement dure crée des dépôts de calcaire et par conséquent une diminution de l'efficacité des composants de la chaudière. Prévoir l'ajout de produit anti boues et antigel.

Le choix du lieu d'installation de la chaudière doit prendre en compte les critères suivants :

- Se situer dans un lieu permettant un fonctionnement facile et fiable et un accès aisé pour son entretien.
- L'installation est interdite dans les lieux d'habitations.
- Prévoir des aérations hautes et basses adéquates dans le local.
- Il est interdit d'utiliser une chaudière dans une pièce où se trouve un dispositif d'aération pouvant créer des appels d'air dans la pièce, car le tirage de l'un pourrait gêner le tirage de l'autre. Il est important de ne pas créer d'appels d'air dans le lieu d'installation par rapport à l'extérieur, car par effet du tirage contraire, la fumée produite par le foyer ne pourrait pas s'évacuer librement.
- Les appareils destinés à la cuisson des aliments avec hottes ne peuvent être installés dans une même pièce que la chaudière.
- Il est interdit d'utiliser la chaudière simultanément avec des conduits de ventilation de type collectif avec ou sans extracteur, d'autres dispositifs ou d'autres appareils comme des systèmes d'aération pulsée ou d'autres systèmes de chauffage utilisant la ventilation pour le renouvellement de l'air, car ils créeraient des appels d'air dans la pièce, même s'ils sont installés dans des pièces voisines et communicantes avec le lieu d'installation,
- Prévoir une prise d'alimentation reliée à une mise à la terre en tenant compte des distances à respecter par rapport aux objets ou matériaux sensibles à la chaleur.

3.1 Raccordements

Il est conseillé d'utiliser des tuyaux flexibles pour les branchements car ils permettent de déplacer légèrement la chaudière pour son entretien.

En cas d'un arrêt prolongé, protéger l'installation contre le gel.

3.1.1 Réseau hydraulique

Observer impérativement les raccordements hydrauliques tels que reportés dans les spécifications techniques (§ 2).

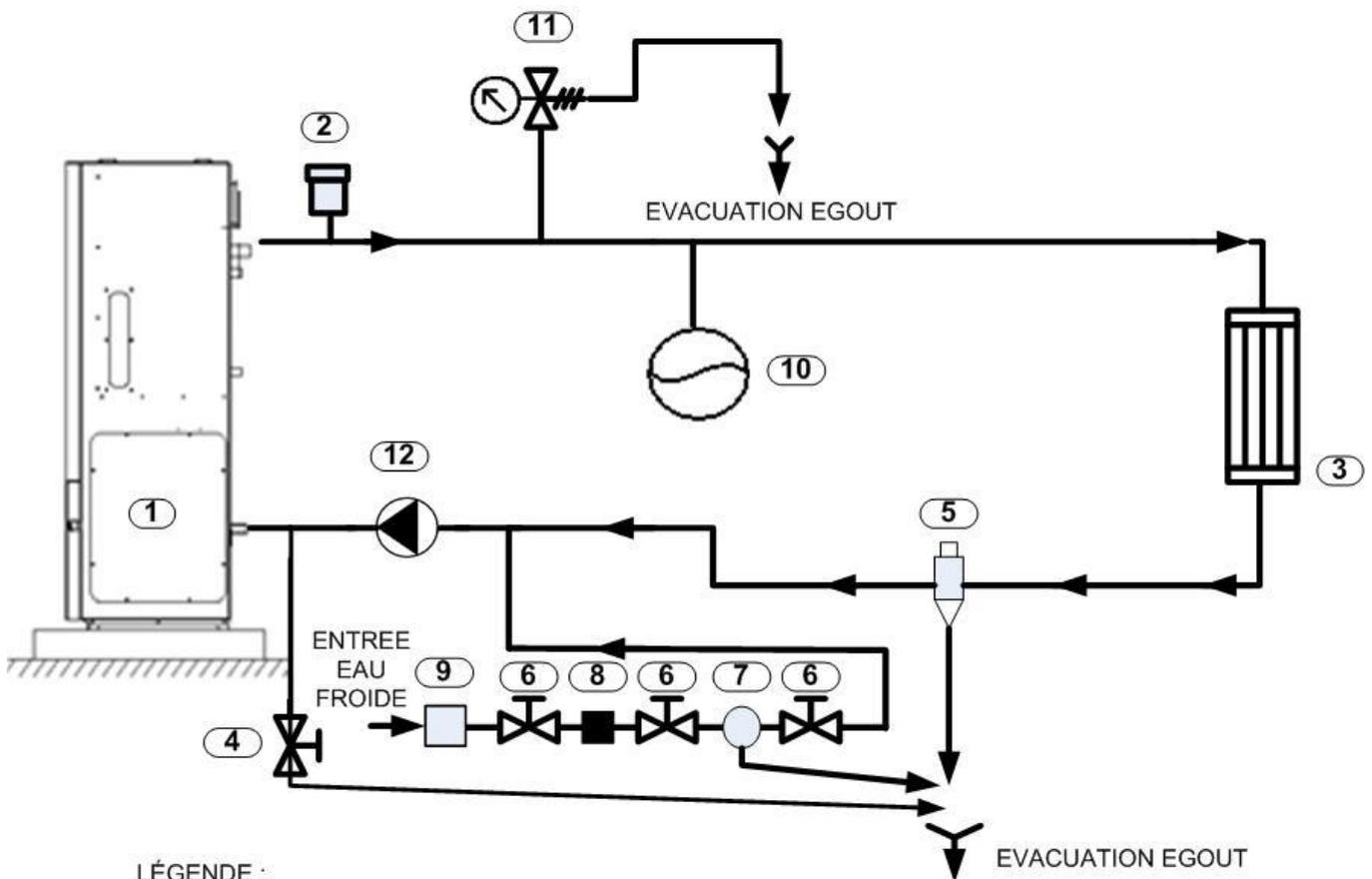
Départ : Eau chaude en départ vers l'installation de chauffage (1" M).

Retour : Eau chaude en retour depuis l'installation de chauffage (1" M).

Vidange : Vidange manuelle de la chaudière (il faut ajouter un robinet-vanne, ½" M).

Les schémas suivants sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager la responsabilité de Calidéal.

3.1.1. a Schéma hydraulique circuit direct radiateurs



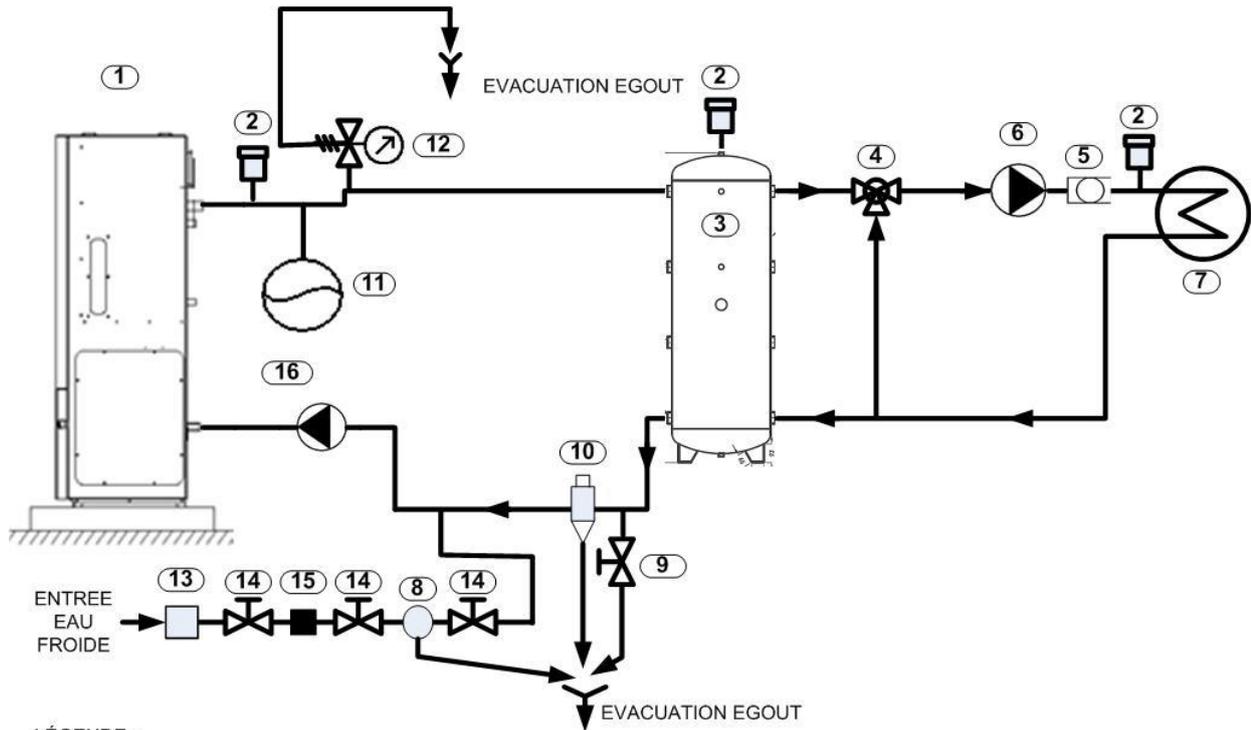
LÉGENDE :

- 1 : Chaudière BIOPACK
- 2 : Purgeur automatique
- 3 : Émetteurs de chaleur haute température
- 4 : Vidange
- 5 : Pot de décantation
- 6 : Vanne d'isolement
- 7 : Disconnecteur

- 8 : Traitement de l'eau
- 9 : Réducteur de pression
- 10 : Vase à expansion chauffage
- 11 : Soupape 3b + mano
- 12 : Circulateur chauffage

L'USAGE ESTIVAL UNIQUEMENT POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE EST INTERDIT.

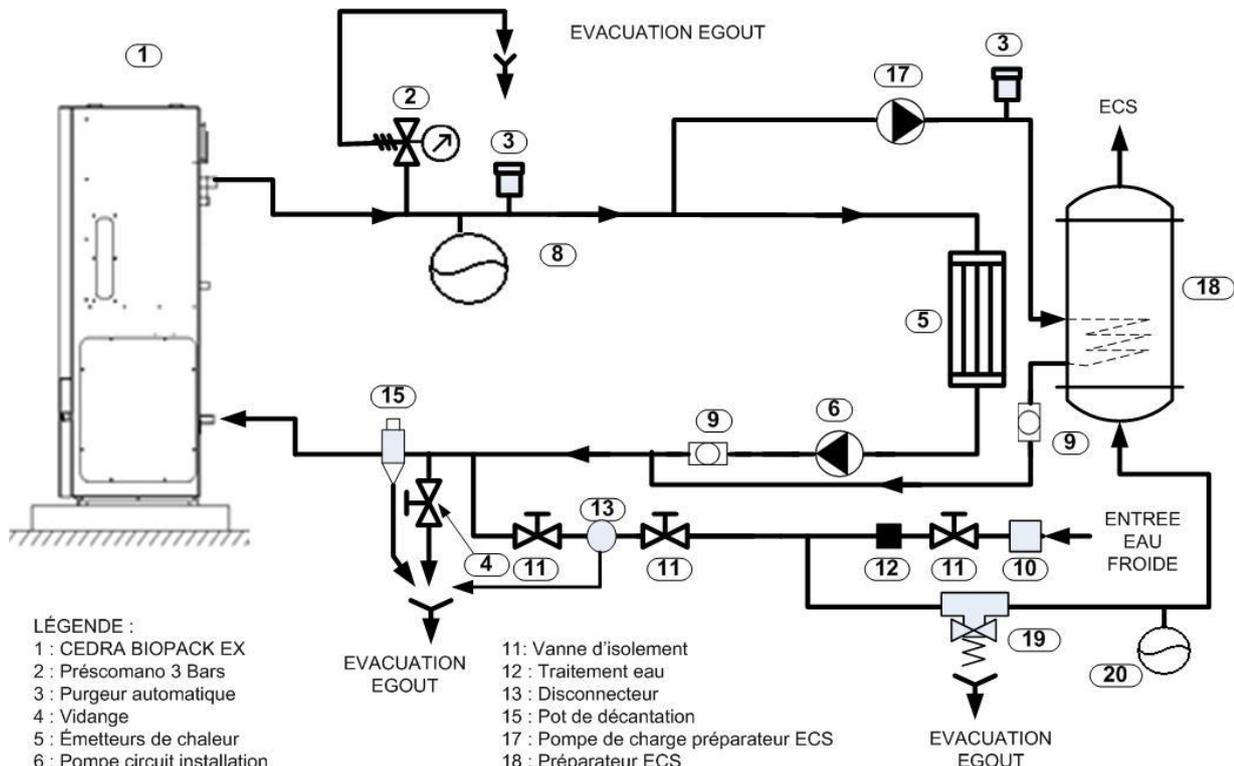
3.1.1. b Schéma hydraulique avec ballon tampon et circuit mélangé



LÉGENDE :

- | | |
|--|----------------------------|
| 1 : Chaudière BIOPACK | 9 : Vidange |
| 2 : Purgeur automatique | 10 : Pot de décantation |
| 3 : Ballon tampon | 11 : Vase à expansion |
| 4 : Vanne 3 voies avec régulation électronique | 12 : Soupape 3b |
| 5 : Clapet anti retour | 13 : Réducteur de pression |
| 6 : Pompe circuit installation | 14 : Vanne d'isolement |
| 7 : Emetteurs | 15 : Traitement de l'eau |
| 8 : Disconnecteur | 16 : Circulateur primaire |

3.1.1. c Schéma hydraulique avec circuit direct et production ECS



LÉGENDE :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1 : CEDRA BIOPACK EX | 11 : Vanne d'isolement |
| 2 : Préscomano 3 Bars | 12 : Traitement eau |
| 3 : Purgeur automatique | 13 : Disconnecteur |
| 4 : Vidange | 15 : Pot de décantation |
| 5 : Émetteurs de chaleur | 17 : Pompe de charge préparateur ECS |
| 6 : Pompe circuit installation | 18 : Préparateur ECS |
| 7 : Pompe recyclage | 19 : Groupe de sécurité sanitaire |
| 8 : Vase d'expansion sous pression chauffage | 20 : Vase d'expansion sanitaire |
| 9 : Clapet anti retour | 10 : Réducteur de pression |

3.1.2 Branchement électrique

La chaudière doit être branchée au réseau électrique. Nos chaudières sont livrées avec un cordon d'alimentation adapté aux moyennes températures. Pour changer éventuellement le cordon d'alimentation, s'adresser au fabricant, à un centre SAV agréé ou à un électricien qualifié.

Avant d'effectuer le branchement électrique, vérifier si :

- les caractéristiques de l'installation électrique sont compatibles avec les paramètres reportés sur la plaquette d'identification de l'appareil,
- l'installation prévoit une mise à la terre efficace et conforme à la législation en vigueur, la mise à la terre étant obligatoire,
- le cordon d'alimentation ne doit jamais atteindre une température supérieure de 50°C à celle ambiante sur toute sa longueur.

En prévision d'un arrêt prolongé de l'appareil, débrancher le cordon ou l'interrupteur. Si l'appareil est alimenté par un cordon et une fiche, cette dernière doit être facilement accessible une fois l'appareil installé conformément au manuel d'instructions.

Si l'appareil n'est pas alimenté au moyen d'un cordon et d'une fiche, il faudra prévoir un sectionneur omnipolaire sur le circuit électrique, avec une distance d'ouverture des contacts de 3 mm au moins.

Remarque : Le fabricant Calidéal décline toute responsabilité en cas de non-observation des instructions sus-indiquées et des consignes de sécurité.

3.2 Conseils pour l'évacuation des fumées

Pour l'installation de la chaudière à pellets, il est recommandé de s'adresser à des professionnels spécialement formés. Avant d'installer et de mettre en fonction la chaudière, lire attentivement le contenu de ce manuel.

3.3 Conduit de cheminée et conduit de raccordement

Le dimensionnement des conduits doit être validé par l'installateur professionnellement qualifié selon le calcul à la norme EN 13384-1 et la DTU 24.1.

3.3.1 Conduit de raccordement

- Dans le cas où le conduit de raccordement comporte une partie horizontale, une pente de 5cm par mètre vers le té de purge doit exister (ne jamais dépasser 2 mètres de partie horizontale).
- Il convient également d'éviter le recours excessif aux coudes (2 au maximum).
- En aucun cas le diamètre de raccordement du conduit ne doit être réduit par rapport à la buse de raccordement de la chaudière.
- Le conduit doit être visible sur tout son parcours et doit pouvoir être ramoné de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de cheminée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de cheminée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.
- Il faut s'assurer que le tirage minimal est garanti pour le bon fonctionnement de la chaudière

3.3.2 Conduit de cheminée

La chaudière doit être obligatoirement raccordée à un conduit de cheminée.

Quelques préconisations générales :

- La chaudière ne doit pas être raccordée à un conduit de cheminée desservant un autre appareil.
- Un bon conduit de cheminée doit être construit en matériaux peu conducteurs de chaleur afin de limiter son refroidissement :
 - Il doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.
 - Il ne doit pas comporter de variations de section brusques :
 - pente par rapport à la verticale inférieure à 45°.
 - Il doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faîte du toit et des toits voisins, et 8m minimum de tout obstacle. Se reporter en tout état de cause au DTU 24.1.
 - Les boisseaux doivent être montés parties mâles vers le bas afin d'éviter le passage de coulures de condensats et de bistré à l'extérieur.

- Le conduit de cheminée ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est à dire plus d'une partie non verticale). L'angle de ces dévoiements ne doit pas excéder 45° avec la verticale.
- Il est fortement recommandé d'installer un té de purge pour recueillir la condensation. Il doit être raccordé à l'égout.

3.3.2.a Cas d'un conduit existant

L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes. Il doit vérifier l'état du conduit de cheminée et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.

Ramoner le conduit de cheminée puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :

- La compatibilité du conduit avec son utilisation.
- La stabilité.
- La vacuité et l'étanchéité.

Si le conduit de cheminée n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable ou mettre en place un nouveau conduit de cheminée.

3.3.2.b Cas d'un conduit neuf

Utilisation des matériaux suivants : (liste non exhaustive)

- Boisseaux de terre cuite conformes à la NF EN 1806.
- Boisseaux en béton conformes à la NF P 51-321.
- Conduits métalliques composites conformes aux NF D 35-304 et NF D 35-303.
- Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301.
- Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302.

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche.

VENTILATION DU LOCAL OU L'APPAREIL EST INSTALLE

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air de combustion supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Cette amenée d'air est obligatoire.
- La prise d'amenée d'air doit être située directement vers l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille.
- L'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Pendant le fonctionnement de l'appareil il faut s'assurer qu'elle soit libre de toute obturation.
- La section d'entrée d'air neuf doit être au minimum (Arrêté du 23 Février 2009):

| Puissance utile (PU) | Section libre minimale |
|----------------------|------------------------|
| PU ≤ 25kW | 50 cm ² |
| PU ≤ 35kW | 70 cm ² |
| ≤ 50kW | 100 cm ² |
| PU ≤ 70kW | 150 cm ² |
| PU ≤ 100kW | 200 cm ² |

- Une partie de l'air comburant peut être prélevée directement à l'extérieur ou dans un vide sanitaire (ventilé) et raccordé directement à l'appareil. Avec cette solution il faut néanmoins conserver une ventilation du local.
- Pour les implantations des prises d'amenée d'air frais, il faut tenir compte des vents dominants qui peuvent perturber le bon fonctionnement de l'appareil.

3.4 Vérifications et conseils avant l'allumage

Ouvrir la porte du foyer et enlever tous les documents qu'il contient et vérifier si le creuset est bien encastré dans son logement.

Brancher la chaudière à une prise de courant avec son cordon d'alimentation. L'appareil fonctionne à **220/230V-50Hz**. Veiller à bien dérouler le cordon, à ce qu'il ne reste pas coincé sous la chaudière, à l'éloigner de toute surface chaude (ex. le conduit de fumée) et qu'il ne touche aucune arête vive qui pourrait le couper.

Vérifier le raccordement au système d'évacuation des gaz de combustion, le raccordement à l'installation de chauffage et que le corps de la chaudière et le circulateur ont été bien purgés.

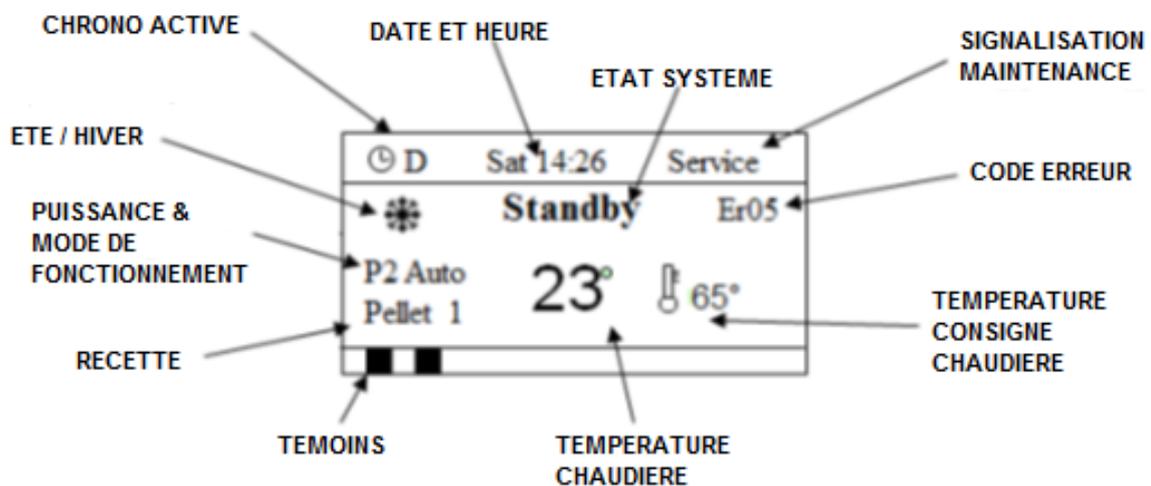
Le circuit de chauffage doit être ouvert, et si des vannes sont présentes, elles doivent aussi être ouvertes.

Une surcharge électrique de la chaudière réduit la durée de vie des composants électroniques.

Ne jamais débrancher la chaudière en enlevant la fiche de la prise de courant avec la flamme allumée ou pendant le fonctionnement normal.

Ne jamais allumer la chaudière avec de l'essence, de l'huile, du kérosène, de l'alcool ou tout autre liquide inflammable. Tous les liquides inflammables doivent être stockés très loin de la chaudière lorsqu'elle est en marche.

Ne jamais allumer la chaudière si la vitre est abîmée. Ne jamais soumettre la vitre et la porte à des chocs pour ne pas les endommager.



FONCTIONS DU TABLEAU DE COMMANDE

- Jour et heure
- Mode activation chrono- (D – Journalier, S – Hebdomadaire, FS – Week-end)
- Puissance sélectionnée
- Recette de combustion sélectionnée (Pellet 1, Pellet 2, Pellet 3 ou Pellet 4)
- Etat de fonctionnement du système
- Code de l'alarme qui s'est déclenchée
- Paramètre pour le thermostat de la chaudière
- Température lue par la sonde de la chaudière

ETATS DE FONCTIONNEMENT AFFICHES

- Check-up
- Allumage
- Stabilisation
- Modulation
- Stand-by
- Normal
- Extinction
- Récupération allumage
- Blocage

4.1 Touches

| FONCTION | DESCRIPTION | Touche |
|-------------------------------|--|-----------|
| ESC | Pour quitter un menu ou un sous-menu. | P1 |
| ON/OFF | Fonction Allumage, Extinction en appuyant sur la touche pendant 3 secondes jusqu'au signal sonore. | P2 |
| DEBLOCAGE | Fonction de déblocage du système en appuyant sur la touche pendant 3 secondes, jusqu'au signal sonore. | P2 |
| MENU | Pour entrer dans un menu ou un sous-menu. | P3 |
| MODIFICATION | Pour entrer en modification menu. | P3 |
| SAUVEGARDE | Sauvegarde des paramètres dans le menu. | P3 |
| MODIFICATION PARAMETRES MENUS | Dans le menu en mode modification, ces touches modifient les paramètres des menus et des sous-menus. | P4 |
| DEFILEMENT MENU ET SOUS-MENU | Dans le menu en mode affichage, pour faire défiler les menus et les sous-menus. | P6 |
| AFFICHAGES | Entrée et défilement dans le menu affichages | P6 |
| RESET AFFICHAGE « NETTOYAGE » | Efface le message d'entretien (paramètre T67) | P5 |

4.2 Témoins

| FONCTION | DESCRIPTION | Témoin |
|-----------------------|--|---|
| RÉSISTANCE | Témoin allumé : Résistance allumée |  |
| VIS SANS FIN | Témoin allumé : Vis sans fin activée |  |
| POMPE | Témoin allumé : Pompe activée | L3 |
| VANNE DEVIATRICE | Témoin allumé : Vanne activée NON UTILISE | L4 |
| SORTIE V2 | Témoin allumé : Sortie V2 activée (moteur nettoyage tubes fumées) | L5 |
| SORTIE AUX 2 | Témoin allumé : Sortie Aux 2 activée (moteur nettoyage brûleur) | L6 |
| SORTIE AUX 3 | Témoin allumé : Sortie Aux 3 activée NON UTILISE. | L7 |
| MANQUE GRANULES | Témoin allumé : Manque de granulés |  |
| THERMOSTAT D'AMBIANCE | Témoin allumé : Température atteinte (contact ouvert) |  |
| CONTROLEUR DE DEBIT | Témoin allumé : demande d'eau sanitaire (contact fermé) NON UTILISE |  |

4.3 Affichage des alarmes

| DESCRIPTION | Code |
|--|-------------|
| Extinction à la suite du déclenchement du thermostat de sécurité à ré enclenchement manuel. Il peut aussi se déclencher lorsque la chaudière est en mode OFF (ébullition chaudière). | Er01 |
| Extinction à la suite du déclenchement du thermostat sécurité pellet. Il ne peut se déclencher que lorsque la chaudière est allumée. | Er02 |
| Extinction pour basse température fumée (absence de pellets). | Er03 |
| Extinction pour surchauffe eau. | Er04 |
| Extinction pour température fumée élevée. | Er05 |
| Erreur Encoder. Cette erreur peut se produire pour absence de signal de l'encoder | Er07 |

| | |
|--|-------------|
| Erreur Encoder. Cette erreur peut se produire en cas de problèmes d'ajustement du nombre de tours de l'extracteur. | Er08 |
| Alarme horloge pour des problèmes sur l'horloge interne. | Er11 |
| Extinction pour allumage raté. | Er12 |
| Manque de tension (voltage insuffisant) | Er15 |
| Manque de granulés | Er18 |

AUTRES AFFICHAGES :

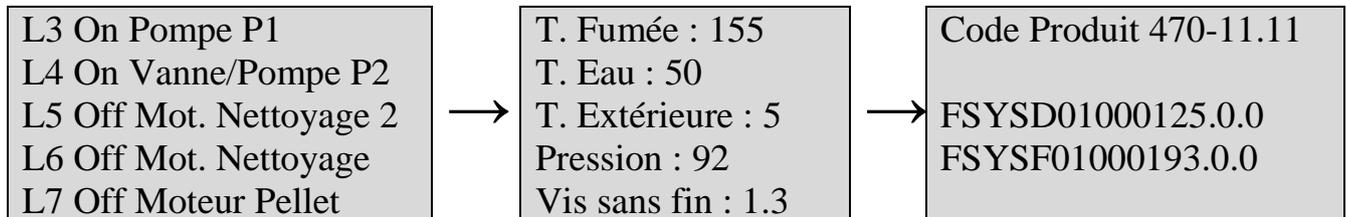
| DESCRIPTION | Code |
|---|-------------------|
| Visualisation de l'état des sondes de température | Sond |
| Visualisation de l'affichage « SERVICE », il apparaît une fois que le temps de fonctionnement T66 est écoulé. Il indique qu'un entretien de la chaudière est à faire. La chaudière reste bloquée tant que la remise à zéro des compteurs d'heures de fonctionnement n'a pas été effectuée (dans le menu SYSTEME). | Service |
| Visualisation de l'affichage « NETTOYAGE », il apparaît quand le temps de fonctionnement T67 est écoulé. Il indique qu'un nettoyage du brûleur est à faire. La chaudière émet un bip sonore intermittent. Pour effacer l'affichage, maintenir appuyer la touche P5 pendant quelques secondes. | Nettoyage |
| Pas de communication entre le circuit imprimé et l'afficheur. | Link Error |

4.4 Affichage

Menu pour afficher les paramètres.

Procédure :

- Depuis l'écran d'accueil, appuyer sur la flèche bas ▼ (**P6**)
- Faire défiler les paramètres avec les flèches vers le haut ▲ (**P4**) ou vers le bas ▼ (**P6**).



Remarque : Temp. Fumée en °C, Temp. Eau en °C, Temp. Extérieure en °C, Pression NON UTILISE, Vis sans fin en S, Code produit n°.

Lorsque la température programmée (thermostat chaudière) est atteinte, la chaudière se place en phase de **MODULATION**, c'est-à-dire à la puissance réduite nécessaire au maintien de la température et de la flamme en consommant une quantité minimale de pellets.

Remarque :

Programmer le thermostat à des températures trop élevées ou trop basses par rapport aux besoins réels (ex. 60-75°C temp. chaudière) peut provoquer des dysfonctionnements car la chaudière ne fonctionnerait ainsi qu'à la puissance minimale ou maximale.

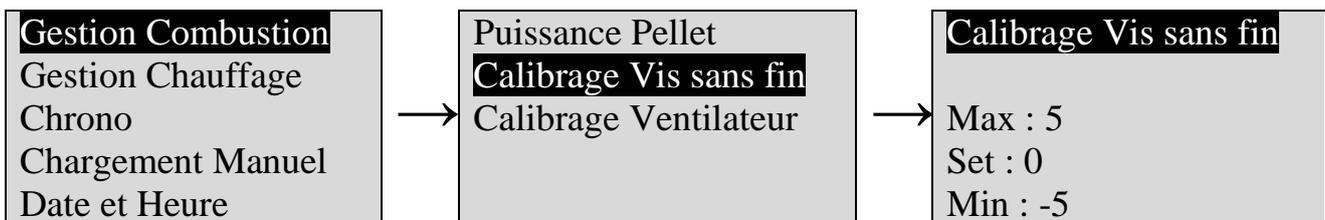
5.1 Gestion Combustion

Cette fonction permet de rentrer dans 3 sous-menus :

- Puissance Pellet : permet de choisir la puissance de la chaudière (réglable de **1** à **AUTO**), valeur par défaut sur **AUTO**.
- Calibrage Vis sans fin : permet d'ajuster le temps de fonctionnement de la vis sans fin (valeurs **C03, C04, C05, C06, C07** et **C11**), réglable de -5 à +5, exprimé en %. Par défaut, la valeur est sur 0. L'incrémentation d'une valeur correspond à l'ajout ou le retrait du pourcentage de temps de fonctionnement, défini par le temps **P15** (par défaut **P15 = 5%**), modification qui s'effectue sur tout les temps **C03, C04, C05, C06, C07** et **C11**.
Cette modification n'est effective que en mode MARCHE ou MODULATION.
Exemple : **C03 = 1.5** ; modification du calibrage à -1 (**P15 = 5%**), nouvelle valeur : **C03 = 1.425**.
- Calibrage Ventilateur : permet d'ajuster la vitesse de rotation de l'extracteur des fumées (valeurs **U03, U04, U05, U06, U07** et **U11**), réglable de -5 à +5, exprimé en %. Par défaut la valeur est sur 0. L'incrémentation d'une valeur correspond à l'ajout ou le retrait du pourcentage de vitesse de rotation, défini par **P16** (par défaut **P16 = 10%**), modification qui s'effectue sur toutes les vitesses **U03, U04, U05, U06, U07** et **U11**.
Cette modification n'est effective que en mode MARCHE ou MODULATION.
Exemple : **U03 = 1000** ; modification du calibrage à +3 (**P16 = 10%**), nouvelle valeur : **U03 = 1300**.

Procédure :

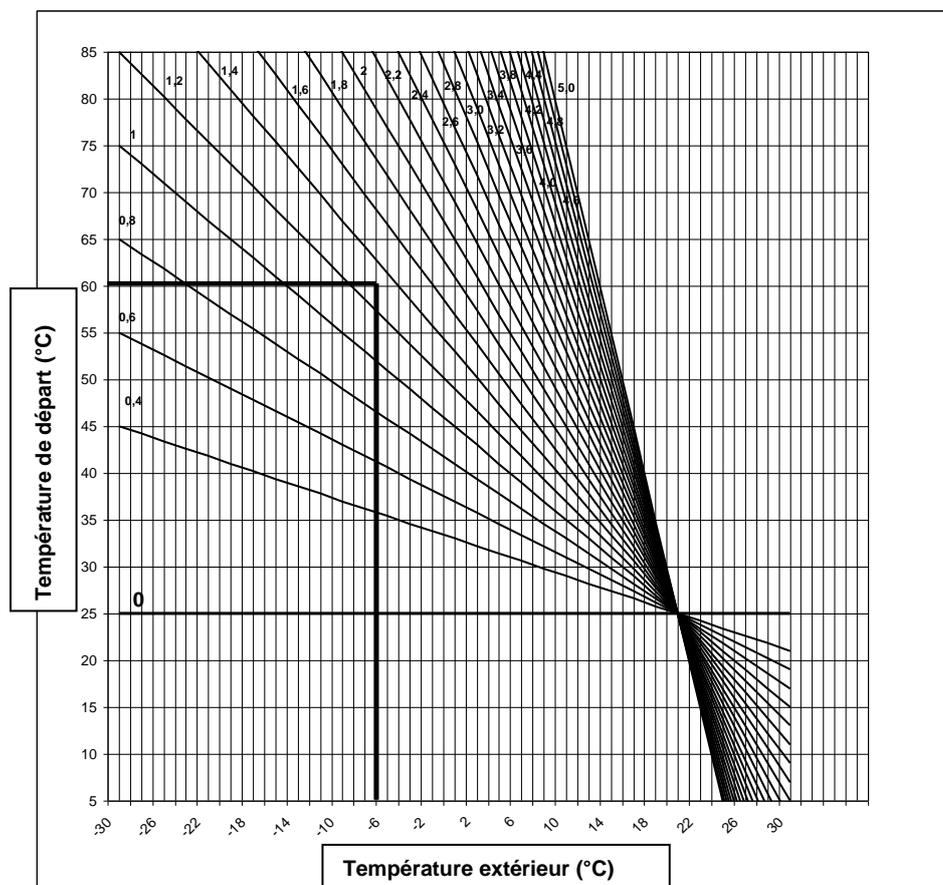
- Accéder au menu en appuyant sur SET (**P3**).
- Sélectionner GESTION COMBUSTION
- Appuyer sur SET (**P3**) pour accéder
- Sélectionner le sous-menu dans lequel vous souhaitez entrer à l'aide des flèches vers le haut ▲ (**P4**) ou vers le bas ▼ (**P6**) et valider avec SET (**P3**).
- A l'aide des flèches vers le haut ▲ (**P4**) ou vers le bas ▼ (**P6**), augmenter ou diminuer la valeur.
- Appuyer sur SET (**P3**) pour confirmer la saisie.
- Pour quitter, appuyer sur ESC (**P1**)



5.2 Gestion Chauffage

Cette fonction permet de rentrer dans 3 sous-menus :

- Thermostat Chaudière : permet de choisir la température de consigne de la chaudière. Réglable de 45°C à 80°C. Valeur par défaut : 60°C.
ATTENTION : En cas d'activation de la fonction CLIMAT, cette fonction n'apparaît pas, en effet la température de la chaudière est calculée suivant une courbe.
- Été – Hiver : **NE PAS MODIFIER CETTE VALEUR (PAR DEFAUT SUR HIVER)**
- Fonction Climat : Permet d'activer la présence d'une sonde extérieure et de modifier la pente de la courbe. L'activation se fait dans le sous-menu **HABILITATION**, et en modifiant la valeur sur **ON**. La pente peut être modifiée dans le sous-menu **COMFORT**, et peut être réglée de -20 à +20.



5.3 Chrono

Depuis le menu, on peut sélectionner la programmation du chrono-thermostat pour gérer au mieux la chaudière. On peut programmer l'heure d'allumage et d'extinction de la chaudière sur tout l'ensemble de la semaine.

5.3.1 Choix du mode de programmation

Le chrono-thermostat de la chaudière Cedra BIOPACK prévoit 4 modes :

Désactivé : Allumage et extinction manuels.

Journalier : Programmation différente pour chaque jour de la semaine.

Hebdomadaire : Programmation égale pour chaque jour de la semaine.

Fin de la Semaine : 2 programmations différentes : une du lundi au vendredi et l'autre du samedi au dimanche.

Remarque : On dispose de 3 tranches d'allumage/extinction pour chaque jour.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner **CHRONO-** en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner parmi les deux sous-menus la rubrique **MODALITE** (La modalité en cours est surlignée) en appuyant sur SET (P3) (le curseur qui surligne la modalité sélectionnée clignote).
- Sélectionner la modalité souhaitée avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Enregistrer le nouveau paramètre SET (P3).
- Annuler les modifications et rétablir la vieille modalité ESC (P1).
- Quitter le menu ESC (P1).

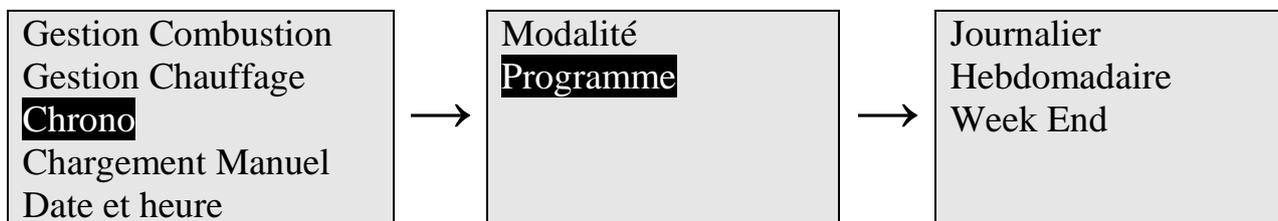


5.3.2 Programmation du chrono-thermostat

Procédure de programmation du chrono-thermostat.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner parmi les deux sous-menus la rubrique **PROGRAMME** (La modalité en cours est surlignée) en appuyant sur SET (P3).
- Sélectionner la modalité souhaitée avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Enregistrer le nouveau paramètre SET (P3).
- Annuler les modifications et rétablir la vieille modalité ESC (P1).
- Quitter le menu ESC (P1).



Les trois types de programmations restent enregistrés séparément. En réglant par exemple le journalier, les autres programmations ne sont pas modifiées.

Il est rappelé qu'après avoir programmé une ou plusieurs modalités (Journalier, Hebdomadaire, Week-end), pour allumer la chaudière depuis Chrono, il faut valider une modalité en sélectionnant une depuis le sous-menu

MODALITE.

Pour modifier l'heure suivre dans tous les cas, la procédure suivante :

- Sélectionner l'heure à programmer à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Entrer en modalité modification en appuyant sur SET (P3).
- Modifier l'heure à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Enregistrer les modifications en appuyant sur SET (P3).
- Valider la tranche horaire (un "√" s'affiche) ou désactiver la tranche horaire (le "√" ne s'affiche pas) en appuyant sur la touche # (P5).

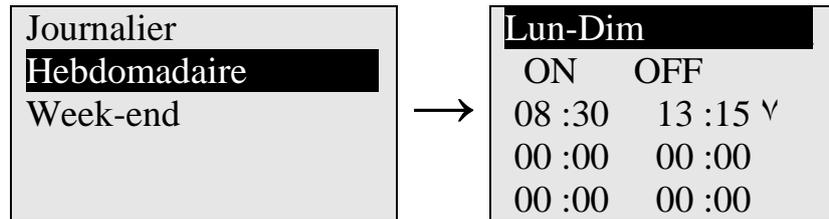
JOURNALIER :

- Sélectionner le jour souhaité à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6)
- Entrer dans le jour souhaité en appuyant sur SET (P3).



HEBDOMADAIRE :

Modifier directement l'heure (3 tranches pour toute la semaine).



WEEK-END :

On peut choisir entre "Lundi-Vendredi" et "Samedi-Dimanche" (3 tranches pour "Lundi- Vendredi" et 3 pour "Samedi-Dimanche").

- Sélectionner la tranche à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Entrer dans la période souhaitée en appuyant sur SET (P3).



PROGRAMMATION CHRONO A CHEVAL DE MINUIT

Programmer pour une tranche l'heure d'OFF d'un jour de la semaine sur 23 h59.

Programmer pour l'autre tranche l'heure de ON du jour de la semaine successif sur 00h00.

5.4 Chargement Manuel

Cette procédure est nécessaire pour remplir la vis sans fin de pellets au premier allumage ou chaque fois que la chaudière s'éteindra pour absence de combustible.

Remarque : elle évite le ratage de l'allumage car une partie du temps dédiée au remplissage du creuset est utilisée pour remplir la vis sans fin.

Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Faire défiler la liste avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Sélectionner **REPLISSAGE** en appuyant sur SET (P3).
- Avec la flèche ▲ (P4) sélectionner **ON** et appuyer sur SET (P3) pour commencer à remplir la vis sans fin.
- Interrompre le **REPLISSAGE**, dès que les pellets commencent à tomber dans le creuset, en appuyant sur SET (P3) et en sélectionnant **OFF** avec la flèche vers le bas ▼ (P6), puis confirmer en appuyant sur SET (P3).

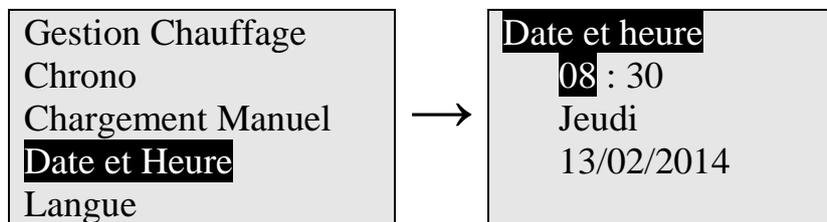


5.5 Date et Heure

Menu pour programmer la date et l'heure.

Procédure :

- Appuyer sur les touches à l'aide des flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6) pour sélectionner les heures, les minutes ou le jour de la semaine.
- en appuyant sur SET (P3) pour entrer en modification (le curseur clignote), puis sur les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6) pour modifier le paramètre sélectionné.
- Pour enregistrer la saisie, appuyer sur SET (P3).
- Pour quitter, appuyer sur ESC (P1).

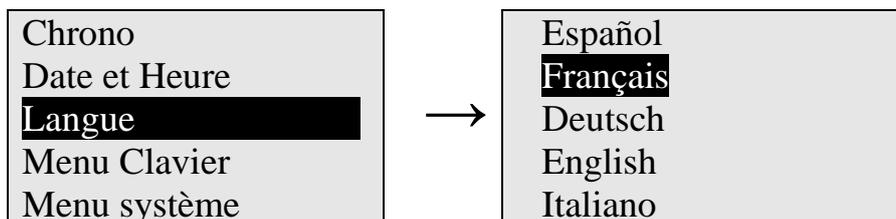


5.6 Langue

Cette procédure permet de sélectionner la langue souhaitée.

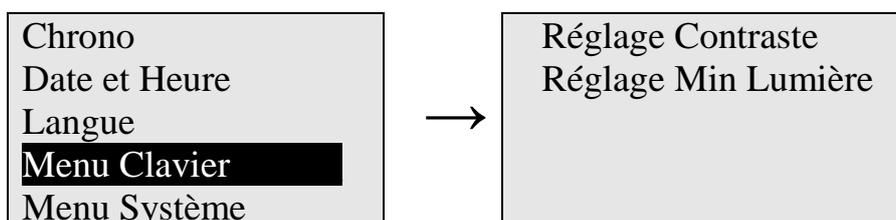
Procédure :

- Accéder au menu en appuyant sur SET (P3).
- Faire défiler la liste avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Sélectionner l'onglet **LANGUE**, avec les flèches vers le haut ▲ (P4) ou vers le bas ▼ (P6).
- Sélectionner la langue.
- Enregistrer la saisie en appuyant sur SET (P3).
- Quitter en appuyant sur ESC (P1).



5.7 Menu clavier

Ce menu permet de régler le contraste et la luminosité de l'écran. Il est divisé en 2 sous-menus.



5.7.1 Réglage du contraste

Menu qui permet de régler le contraste du panneau de commande pour en améliorer l'affichage.



5.7.2 Réglage luminosité

Menu qui permet de régler la luminosité de l'écran lorsque les commandes ne sont pas utilisées.

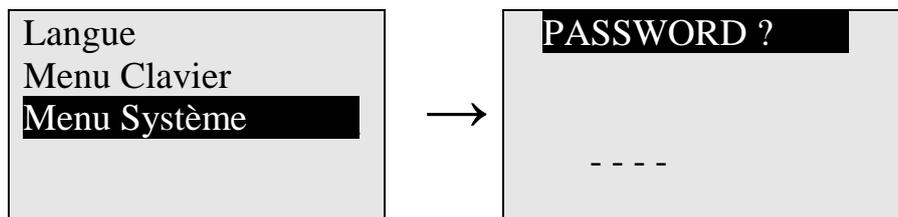


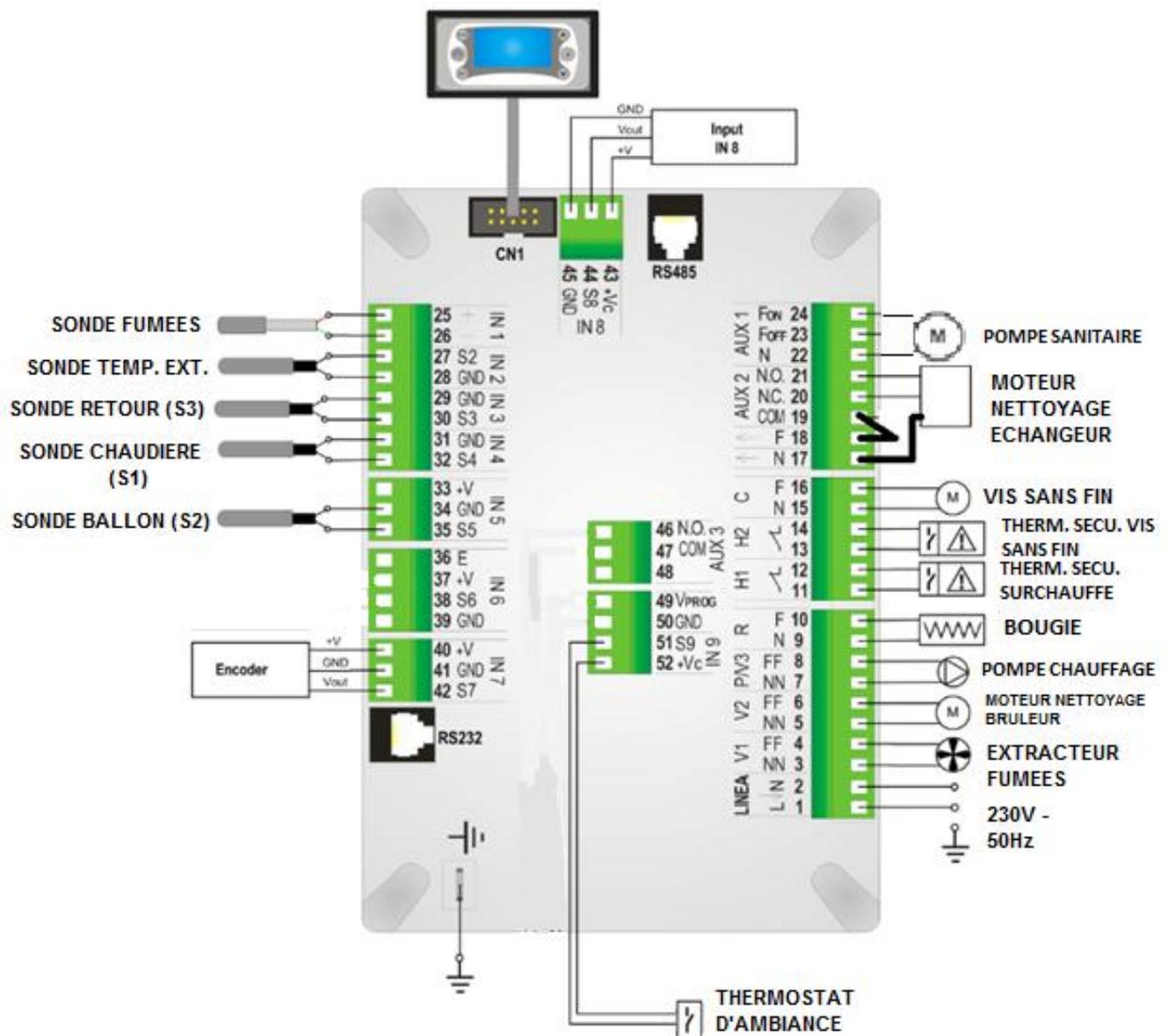
5.8 Menu système

Menu pour accéder au menu secret. L'accès en est protégé par un mot de passe de 4 chiffres.

Voir paragraphe 7.1 pour plus de détails.

**LES PARAMETRES DU MENU SECRET NE SONT MODIFIABLES QUE PAR UN PERSONNEL
TECHNIQUE AUTORISÉ.
TOUTE MODIFICATION ARBITRAIRE DESDITS PARAMETRES ENTRAINE LA DECHEANCE DE LA
GARANTIE.**





7 PREMIER ALLUMAGE

Avant d'allumer la chaudière, lire attentivement ce manuel d'instructions.

- Remplir le réservoir de pellets.
- Pré charger manuellement la vis sans fin (voir MENU REMPLISSAGE MANUEL), à effectuer chaque fois que la chaudière s'éteindra pour absence de combustible.
- Allumer la chaudière en appuyant sur la touche prévue (**P2**).
- Choisir la température chaudière souhaitée (voir MENU THERMOSTAT CHAUDIÈRE), si la sonde extérieure est raccordée, cette fonction n'est pas accessible ; la température de départ est calculée automatiquement suivant une courbe.

ATTENTION !

Lors du premier allumage, une partie de la peinture qui recouvre la chaudière s'évapore en rendant nécessaire la ventilation de la pièce pour évacuer les vapeurs. Il suffit pour cela d'aérer la pièce. Il est conseillé de faire fonctionner la chaudière pendant quelques heures pour stabiliser la peinture.

IMPORTANT !

Ne pas ouvrir la porte pour nettoyer la vitre pendant que la chaudière est en fonction. Ne nettoyer la vitre que lorsque la chaudière est froide avec un chiffon en coton ou du papier absorbant imbibé d'un nettoyeur adapté à éliminer les résidus de la combustion.

Principe de fonctionnement

Le fonctionnement de la chaudière est basé sur 7 phases :

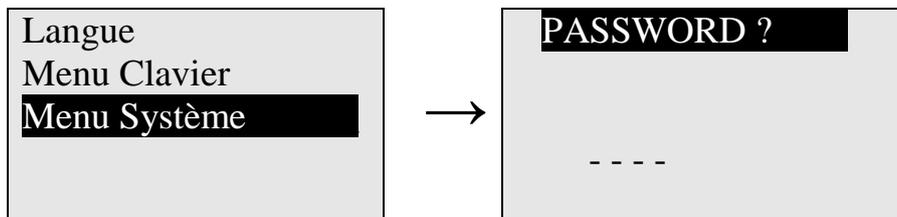
Préchauffage, Pré charge, Allumage, Stabilisation flamme, Fonctionnement normal, Modulation et Extinction.

1. **Préchauffage** : c'est la première phase pendant laquelle la résistance chauffe avant que les pellets arrivent dans le creuset ; cette fonction élimine les tentatives d'allumage.
2. **Pré charge** : c'est la deuxième phase pendant laquelle les pellets tombent abondamment pendant un temps établi par le fabricant et la résistance commence la phase d'allumage.
3. **Allumage** : pendant cette phase, les pellets sont allumés dans le creuset, pendant qu'une petite quantité de pellets tombera à une cadence régulière dans le creuset et uniformise le lit de braises.
4. **Stabilisation flamme** : pendant cette phase, l'extracteur de fumée se met à tourner à la vitesse établie et la température reste stable pendant une durée déterminée.
5. **Fonctionnement normal** : pendant cette phase la chaudière fonctionne à la puissance la plus appropriée et à la température programmée avec le thermostat chaudière.
6. **Modulation** : après avoir atteint la température programmée (thermostat chaudière), la chaudière se place en modulation flamme, une fonction permettant de réduire le plus possible la consommation de combustible.
7. **Extinction** : cette phase s'obtient en appuyant pendant 2 secondes environ sur la touche ON/OFF (**P2**), les pellets cesseront de tomber et l'extracteur tournera à pleine puissance pendant quelques minutes, pour s'éteindre ensuite complètement.

7.1 Paramétrage de la chaudière

Avant toutes mises en services, il faut paramétrer la chaudière en fonction du type de l'installation hydraulique. L'accès à ces paramètres se fait dans le menu **SYSTEME** via un mot de passe.

LES PARAMETRES DU MENU SECRET NE SONT MODIFIABLES QUE PAR UN PERSONNEL TECHNIQUE AUTORISE. TOUTE MODIFICATION ARBITRAIRE DESDITS PARAMETRES ENTRAINE LA DECHEANCE DE LA GARANTIE.



MOT DE PASSE : 0000

7.1.1 Choix du type d'installation hydraulique

Lors de la première mise en service de la chaudière, il convient de choisir le type d'implantation hydraulique dans le menu **SYSTEME**, sous-menu **DONNEES PAR DEFAULT**, paramètre **P26**.

| | | |
|--|--|--|
| | <p>Paramètre P26 = 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 circuit de chauffage direct - 1 circuit charge préparateur ECS. | <ul style="list-style-type: none"> - P1 : Circulateur chauffage (prise haute CHW à l'arrière de la chaudière) - P2 : Pompe charge ECS (prise basse DHW) - S1 : Sonde chaudière (bornes 31 – 32) - S2 : Sonde ballon (bornes 34 - 35) |
| | <p>Paramètre P26 = 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 circuit de charge ballon tampon - 1 circuit de chauffage. | <ul style="list-style-type: none"> - P1 : Circulateur primaire (prise haute CHW) - P2 : Circulateur chauffage (bornes 22 - 24) - S1 : Sonde chaudière (bornes 31 – 32) - S2 : Sonde ballon (bornes 34 - 35) |
| | <p>Paramètre P26 = 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 circuit de chauffage direct. (paramètre par défaut) | <ul style="list-style-type: none"> - P1 : Circulateur circuit chauffage direct (prise haute CHW) - S1 : Sonde chaudière (bornes 31 – 32) |

Note : Les circulateurs **P1** et **P2** sont en option et non fournies avec la chaudière. Ils sont disponibles sous la référence **HEP25**.

La sonde **S1** est fournie avec la chaudière et déjà installée.

Les sondes **S2** et **S3** sont également en option et non fournies avec la chaudière. Elles sont disponibles sous la référence **SONBIO**.

7.1.1.a Paramètre P26 = 3

| Sonde température S1 | Sonde température S2 | Diff. S1 et S2 | Pompe P2 | Pompe P1 |
|--|--------------------------|--------------------------|----------|----------|
| $T < 5^{\circ}\text{C}$ | | | OFF | ON |
| $5^{\circ}\text{C} \leq T < 50^{\circ}\text{C}$ | | | OFF | OFF |
| $50^{\circ}\text{C} \leq T < 65^{\circ}\text{C}$ | $T < 55^{\circ}\text{C}$ | $< 5^{\circ}\text{C}$ | OFF | OFF |
| | | $\geq 5^{\circ}\text{C}$ | ON | OFF |
| | $T > 55^{\circ}\text{C}$ | $< 5^{\circ}\text{C}$ | OFF | OFF |
| | | $\geq 5^{\circ}\text{C}$ | OFF | OFF |
| $65^{\circ}\text{C} \leq T < 70^{\circ}\text{C}$ | $T < 55^{\circ}\text{C}$ | $< 5^{\circ}\text{C}$ | OFF | OFF |
| | | $\geq 5^{\circ}\text{C}$ | ON | OFF |
| | $T > 55^{\circ}\text{C}$ | | OFF | ON |
| $T \geq 70^{\circ}\text{C}$ | | | OFF | ON |

7.1.1.b Paramètre P26 = 4

| Sonde température S1 | Diff. S1 et S2 | Pompe P1 | Pompe P2 |
|-----------------------------|--------------------------|----------|----------|
| $T < 5^{\circ}\text{C}$ | | ON | OFF |
| $T < 40^{\circ}\text{C}$ | | OFF | OFF |
| $T \geq 40^{\circ}\text{C}$ | $< 5^{\circ}\text{C}$ | OFF | ON |
| | $\geq 5^{\circ}\text{C}$ | ON | ON |
| $T \geq 70^{\circ}\text{C}$ | | ON | ON |

7.1.1.c Paramètre P26 = 5

| Température eau | Pompe P1 |
|---|----------|
| $T < 5^{\circ}\text{C}$ | ON |
| $5^{\circ}\text{C} < T < 40^{\circ}\text{C}$ | OFF |
| $40^{\circ}\text{C} < T < 70^{\circ}\text{C}$ | ON |
| $T \geq 70^{\circ}\text{C}$ | ON |

7.1.2 Gestion avec thermostat d'ambiance

La chaudière peut être connectée à un thermostat / chrono-thermostat externe à travers l'entrée prévue sur la carte sortie **IN9**, bornes **51** et **52**.

FONCTIONNEMENT : CONTACT FERME = ALLUMAGE; CONTACT OUVERT = STANDBY

DANS CES CAS IL EST CONSEILLE DE NE PAS ALLUMER/ETEINDRE MANUELLEMENT LA CHAUDIERE, MAIS D'UTILISER UNIQUEMENT LE THERMOSTAT/CHRONO-THERMOSTAT DE L'HABITATION, ETANT DONNE QUE LE BOUTON ON/OFF SUR LE CLAVIER DE COMMANDES EST PRIORITAIRE PAR RAPPORT A CETTE ENTREE.

NE PAS gérer la chaudière à pellets comme une chaudière au gaz car ses délais d'allumage et d'extinction sont beaucoup plus longs.

De fréquentes commutations ON/OFF de la chaudière provoquent des écarts thermiques pouvant nuire à son bon fonctionnement et raccourcir sa longévité ainsi que celles de ses composants.

7.1.3 Raccordement d'une trémie supplémentaire

Il est possible de raccorder une trémie grande capacité directement à la régulation de la chaudière, sans passer par un kit d'automatisation.

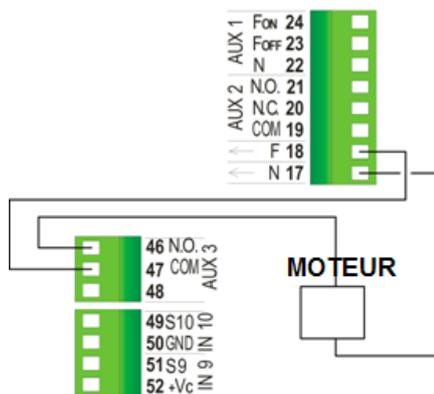
Tous les accessoires décrits sont en option et non fournies avec la chaudière.

Pour réaliser ce type d'installation, il est nécessaire d'ajouter :

- 1 capteur de niveau de granulés référence **CKARG** (en option)
- 1 trémie grande capacité avec pot d'extraction et vis sans fin (voir catalogue).

Le capteur doit raccorder sur la platine sur le bornier **IN8**, bornes **43** (câble marron), **44** (câble bleu) et **45** (câble noir).

Le moteur de la trémie doit être raccordé sur la platine sur les borniers **AUX2** et **AUX3**.



Pour utiliser cette option, il faut réaliser le câblage suivant :

- Faire un report de la borne **47** à **18**
- Raccorder le moteur de trémie :
 - o **46** : phase
 - o **17** : neutre

Une fois le câblage réalisé, il faut modifier certains paramètres :

| Paramètres | Valeur à insérer | Signification |
|-------------------|------------------|---|
| P71 (IN8) | 3 | Capteur niveau granulés activé. |
| P48 (AUX2) | 4 | Moteur décendrage brûleur. |
| P36 (AUX3) | 2 | Moteur vis sans fin supplémentaire. |
| T24 | 600 (s) | Temps de mise en fonction moteur vis sans fin (si capteur ne détecte pas de granulés à la fin du temps, passage en Er18). |
| T23 | 2400 (s) | Temps de fonctionnement du moteur de vis sans fin après détection de granulés par le capteur. |

8 ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE

Suivre scrupuleusement les instructions de ce chapitre afin de garantir le meilleur fonctionnement de la chaudière, le rendement maximum et donc la chaleur maximale.

PRECAUTIONS

- 1) **Vérifier si la chaudière est éteinte et refroidie suffisamment. Vérifier si les cendres sont complètement éteintes et froides.**
- 2) **Débrancher la fiche de sa prise de courant.**
- 3) **Utiliser toujours des outils adéquats afin de ne pas endommager la visserie et les composants de la chaudière.**

A la fin de l'entretien, vérifier si tout est en ordre et assemblé comme au départ.

8.1 Nettoyage des surfaces externes (avec la chaudière froide)

Utiliser un chiffon de coton mouillé avec de l'eau ou de l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs ou abrasifs pour ne pas endommager la surface de la chaudière.

8.2 Nettoyage régulier

Après un certain d'utilisation (temps égal au paramètre **T67**, 70h par défaut), l'affichage « **NETTOYAGE** » apparaît sur l'écran de la chaudière, accompagné de bips sonores réguliers. Cet affichage n'empêche pas de vider le cendrier dans un laps de temps plus court. L'idéal est de vider le cendrier en même temps que vous remplissez le réservoir de la chaudière.

Cet affichage indique qu'il est temps de nettoyer le cendrier et le creuset de la chaudière.

Procédure :



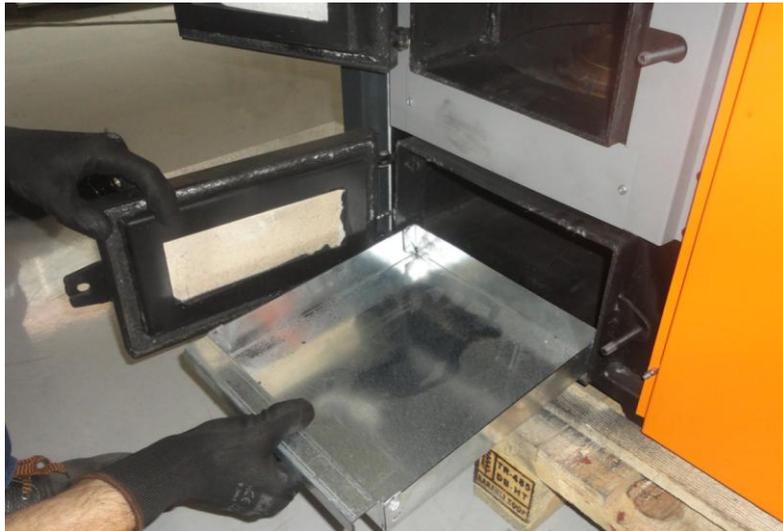
Enlever la façade qui permet d'accéder à la porte du brûleur.

Ouvrir la porte d'accès au brûleur en manœuvrant la molette.

Retirer le creuset de son logement et le brosser à l'aide de la brosse métallique fournie.

Retirer tous les imbrûlés du foyer à l'aide d'un aspirateur avec filtre, afin de ne laisser aucuns résidus de combustions.





Retirer le cendrier et le vider.

Remettre en place le cendrier.

Remettre en place le creuset et veiller à ce qu'il soit bien mis en place dans son logement à l'aide des ergots détrompeurs.



A la fin du nettoyage, effacer l'affichage en appuyant quelques secondes sur la touche # (P5).

A EFFECTUER TOUJOURS AVEC LA CHAUDIERE ETEINTE ET FROIDE.

Un creuset sale est à l'origine d'une mauvaise combustion avec le risque d'une hausse de la température de fonctionnement de la chaudière et de sa surchauffe.

8.3 Nettoyage périodique

Après un certain temps d'utilisation, l'affichage « **SERVICE** » apparaît sur l'écran de la chaudière, accompagné de bips sonores réguliers.

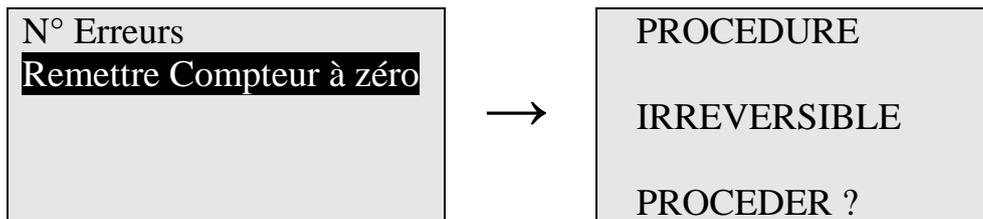
Cet affichage bloque la chaudière et la met à l'arrêt. Il indique qu'il est temps de procéder à un entretien complet de la chaudière.

L'acquiescement de ce défaut ne peut se faire seulement en remettant à zéro les compteurs de fonctionnement de la chaudière.

Procédure :

Accéder au menu système (voir § 7.1)

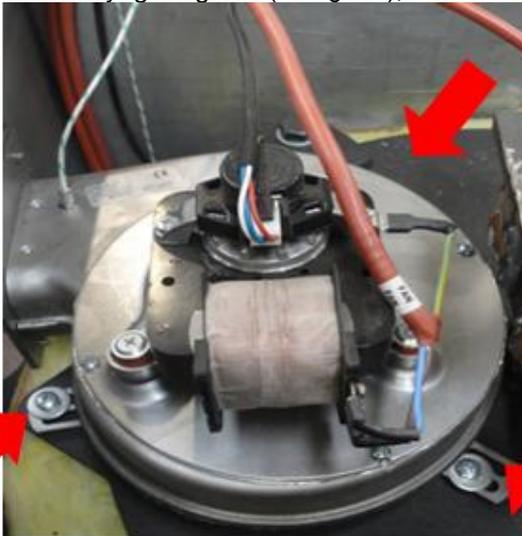
Accéder au sous-menu « **COMPTEUR** », puis faire défiler les différents paramètres jusqu'à :



Valider avec la touche « **SET** »

La remise à zéro des compteurs efface le défaut « **SERVICE** ».

En plus du nettoyage régulier (voir § 8.2), il faut :



Pour accéder aux tubes des fumées, il faut :

- Retirer la jaquette supérieure et avant de la chaudière pour pouvoir accéder au ventilateur et au corps de chauffe.
- Débrancher l'alimentation et la relecture de la vitesse du ventilateur, puis dévisser les 3 vis de fixations de celui-ci. Le nettoyer à l'aide d'un pinceau et vérifier que la volute tourne sans problèmes et qu'il n'y ait pas de points durs.
- Débrancher l'alimentation du moteur de décendrage des tubes de fumées.
- Retirer les 3 vis de fixations du dessus du corps de chauffe, puis soulever cette partie. La maintenir soulevée à l'aide de cales, afin de pouvoir accéder aux tubes.





Il est également très important de vider complètement la trémie puis de nettoyer à l'aide d'un aspirateur à filtre les résidus de poussières de granulés de bois qui se sont accumulés dans la vis sans fin.

Le moteur de vis sans fin peut être déposé afin d'accéder correctement au tunnel de la vis sans fin.

8.4 Nettoyage général de fin de saison

En fin de saison, débrancher la chaudière, puis la nettoyer comme indiqué ci-dessus.

8.5 Conduit de fumée :

Ce conduit doit être contrôlé et nettoyé tous les 6 mois. Il est conseillé de faire appel à un ramoneur qualifié pour effectuer cette opération.

9 PETIT GUIDE DE DEPANNAGE

Si la chaudière **NE** s'allume **PAS**, **AVANT** de contacter le **SAV**, **VÉRIFIER** ce qui suit :

- si la fiche est branché correctement dans la prise de courant,
- si l'écran affiche une alarme (ex. : **Blocage Er02**),
- s'il y a des pellets dans le réservoir,
- si la chaudière n'est pas en position **ETEINT**,
- le montage du creuset dans son logement dans le foyer,
- la propreté du foyer et si le bac à cendres n'est pas plein,
- si le conduit d'évacuation fumée est libre et dégagé.

Si après avoir effectué ces vérifications le problème persiste, contacter le centre SAV le plus proche. En attendant la venue du réparateur, NE PAS DEBRANCHER LA FICHE DE LA PRISE DE COURANT, NE PAS NETTOYER ET NE PAS DEPLACER LA CHAUDIERE DE SON LIEU D'INSTALLATION, ceci afin de permettre au réparateur de faire toutes les évaluations de la situation.

| DÉFAUT | CAUSES DU DÉFAUT | SOLUTIONS |
|--|--|---|
| <i>Panneau de commande éteint et l'actionnement des touches est sans effet</i> | Absence d'alimentation. Erreur de connexion entre le panneau et la carte. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si le cordon d'alimentation est branché. • Vérifier la connexion entre le panneau et la carte. |
| <i>La chaudière ne s'allume pas.</i> | Trop de pellets dans le creuset. Mauvais positionnement du creuset. Fin des pellets. | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer le creuset en le vidant complètement. • Aligner l'ouverture du creuset avec la résistance. • Remplir la vis sans fin en suivant la procédure de remplissage <p style="text-align: center;">Répéter l'allumage</p> |

| | | |
|--|---|--|
| <p><i>La chaudière ne s'allume pas.</i></p> | <p>La résistance ne chauffe pas. Résistance défectueuse. Les pellets ne descendent pas. Usure du joint de la porte.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les branchements et les fusibles. • Faire changer la résistance par le SAV. <p>IMPORTANT ! Débrancher la chaudière avant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si les pellets ne sont pas encastrés dans le tunnel de vis. • Vérifier si la vis sans fin n'est pas bloquée. • Vérifier l'usure du joint. |
| <p><i>Blocage de la chaudière</i></p> | <p>Trop long fonctionnement sans avoir nettoyé le creuset. Réservoir vide. Blocage</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer le creuset. • Remplir le réservoir et procéder en suivant les instructions du premier allumage chaudière • Vérifier le code alarme |
| <p><i>La chaudière se bloque pour absence de pellets.</i></p> | <p>Problème sur la vis sans fin</p> | <ul style="list-style-type: none"> • IMPORTANT ! Débrancher la chaudière avant de : • Eliminer toute obstruction sur la vis sans fin. • Eliminer toute obstruction sur le tunnel de vis. • Aspirer la sciure sur le fond du réservoir. |
| <p><i>La chaudière se bouche rapidement et la combustion est irrégulière</i></p> | <p>Conduit de fumée trop long ou bouché Pellets trop humides Quantité excessive de pellets dans le creuset Vent contraire au flux d'évacuation Aspiration insuffisante dans le creuset Le type de pellet utilisé jusqu'à présent a été changé.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si l'installation de la chaudière a été effectuée correctement. • Vérifier la qualité du pellet. • Vérifier le nettoyage du conduit de fumée. • Vérifier la qualité du pellet. • Contacter le centre SAV agréé le plus proche. • Vérifier le terminal anti-vent ou l'installer éventuellement. • Vérifier le positionnement du creuset, sa propreté et celle du conduit d'aspiration de l'air. • Contacter le centre SAV agréé le plus proche. |
| <p><i>Odeur de fumée dans l'air – Extinction de la chaudière</i></p> | <p>Mauvaise combustion. Dysfonctionnement de l'extracteur de fumée. Erreur d'installation du conduit de fumée.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Contacter le centre SAV agréé le plus proche. |
| <p><i>L'allumage est trop long (20-25min)</i></p> | <p>Mauvais positionnement du creuset, la résistance n'est pas alignée avec l'orifice du creuset. Pellet de mauvaise qualité. Creuset sale. Résistance défectueuse.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rectifier le positionnement du creuset. • Changer de type de pellet en veillant à ce qu'il soit certifié. • Nettoyer le creuset. • Vérifier la résistance et la changer en cas de besoin. |

Pour tous problèmes, il est conseillé de contacter un centre de SAV agréé.

CONDITIONS DE GARANTIE CHAUDIERE A PELLETS

Calidéal garantit ses composants en acier pendant 3 ans sur l'étanchéité hydraulique et les autres pièces mécaniques ou électroniques pendant 1 an à partir de la date d'installation.

Pendant la période de garantie, Calidéal s'engage à remplacer gratuitement, franco de port, ou à réparer toutes les pièces reconnues défectueuses pour fabrication ou matériau, selon l'appréciation sans appel de ses techniciens.

Les pièces remplacées sous garantie restent la propriété exclusive de Calidéal et doivent être retournés franco de port.

Si le défaut de matériau ou de fabrication ne devait pas être reconnu, le ou les pièces retournées restent à la disposition du client pendant 15 jours à partir de la date de la lettre de contestation de Calidéal, ce délai de 15 jours vaut aussi pour les éventuelles contre-expertises.

La garantie ne couvre pas les frais de mains d'œuvre engendrés.

Ce délai écoulé sans que le client ait donné d'autres dispositions, le ou les pièces retournées seront retenues par Calidéal qui les créditera au client à la valeur de la ferraille.

La réparation ou le remplacement des pièces ne donne pas droit à une prolongation de la période de garantie.

Les termes de garantie sont subordonnés à une bonne condition et à l'entretien d'usage.

Calidéal décline toute responsabilité en cas de dégâts directs ou indirects causés à des personnes ou à des biens par des défauts du produit ou à la suite d'un arrêt forcé de son utilisation.

Quoi qu'il en soit, la validité de la GARANTIE CALIDEAL est soumise à l'observation des points suivants :

- 1 - les produits doivent être installés selon la législation en vigueur en la matière,
- 2 - les caractéristiques physico-chimiques de l'eau d'alimentation doivent être telles à ne pas entartrer ou corroder les pièces,
- 3 - la potentialité thermique des chaudières doit être rigoureusement respectée,
- 4 - les raccordements hydrauliques doivent être conformes aux instructions indiquées pour chaque produit.

La garantie CALIDEAL ne couvre pas :

- A-** les pièces soumises à l'usure telles que les pièces en fonte, les grilles, les joints, les manettes, le plastique, les ampoules, les témoins, le verre, etc. (creuset, bougie d'allumage...)
- B** - les dégâts provoqués par le transport et/ou la manutention,
- C** - les dégâts provoqués par des manipulations ou modifications non autorisées,
- D** - les dégâts dus à la coupure d'eau, le gel, les incendies, les surcharges ou les courts-circuits électriques, les surpressions hydrauliques, un combustible de mauvaise qualité, les inondations ainsi qu'à des négligences d'entretien ou d'utilisation.

En fin de saison, un nettoyage général de la chaudière est obligatoire, effectué par un professionnel qualifié, sous peine de caducité de la garantie.

En cas d'intervention sur place de CALIDEAL pour des problèmes d'installation et ou de montage non résolubles autrement, les frais de main d'œuvre et de voyage du personnel seront à la charge de l'appelant.



IMPORTANT !

Pour bénéficier de la garantie, remplir les certificats de garantie joints et retourner un exemplaire à l'adresse ci-dessous :

CALIDEAL
ZAC LES MARCHES DU RHONE EST
AVENUE MARECHAL JUIN - CS 30014
69720 SAINT LAURENT DE MURE

Tel. +33 478 407375

Fax +33 478 489025

LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DEGATS A DES PERSONNES, ANIMAUX OU BIENS PROVOQUE PAR LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.

CALIDEAL
ZAC LES MARCHES DU RHONE EST
AVENUE MARECHAL JUIN - CS 30014
69720 SAINT LAURENT DE MURE

www.calideal.com

Les données techniques reportées sont indicatives et pas contraignantes.
Dans un souci d'amélioration constante de sa production, le fabricant se réserve le droit de la modifier, sans aucun préavis.